Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 90 (1987)

Vereinsnachrichten: Création d'une section valaisanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CRÉATION D'UNE SECTION VALAISANNE

Réunis le 22 mai 1987 à l'Hôtel du Rhône, à Sion, une quarantaine de Jurassiens valaisans et de Valaisans jurassiens de cœur ont fondé la 16^e section de notre association, soit cent quarante ans après Porrentruy. Désormais, la Société jurassienne d'Emulation est représentée dans tous les cantons romands.

L'initiateur de cet heureux événement est M. Pierre Charotton, membre du comité directeur.

A cette occasion aussi, M. Frédéric Savoye se fit l'interprète de l'assistance pour dire les raisons de cette création et déclara notamment: « Puisse notre section valaisanne grouper en son sein tous les Jurassiens soucieux de maintenir le contact avec le pays natal ou d'origine, de cultiver dans le cadre de nos familles les belles traditions de nos pères, parler enfin de notre Jura avec amour et respect, en résumé, par ce que nous apporte l'Emulation, faire connaître, apprécier et, pourquoi pas, aimer notre chère patrie jurassienne au sein du peuple valaisan qui nous a accueillis. »

M. Philippe Wicht, président central, s'exprima à son tour.

Assemblée constitutive de la section valaisanne Convocation

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le grand plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée constitutive de la section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation. Cette réunion, qui aura lieu le vendredi 22 mai 1987, à 20 heures, à Sion (Hôtel du Rhône), se déroulera selon l'ordre du jour suivant: souhaits de bienvenue; présentation de la Société jurassienne d'Emulation; fondation de la section valaisanne et adoption des statuts; nomination du comité; fixation de la cotisation; programme d'activité 1987-1988; divers.

A l'issue de la partie administrative, M. Jean Christe, dit «Le Vadais», présentera un exposé sur le patois jurassien.

M. Bernard Prongué, représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura, et MM. Philippe Wicht, président central, et Bernard Moritz, secrétaire général, assisteront à notre assemblée.

Nous sommes certains que l'importance de cette soirée du 22 mai n'échappera à aucun ou à aucune d'entre vous et que vous aurez à cœur de rejoindre nos rangs pour figurer au nombre des membres fondateurs de la dernière section romande de la Société jurassienne d'Emulation.

Nous nous réjouissons donc de vous rencontrer et vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Marie Jubin p.o. M.-H. Bédat

ALLOCUTION PRONONCÉE À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE LA SECTION DU VALAIS, LE 22 MAI 1987, À L'HÔTEL DU RHÔNE, À SION

Je voudrais tout d'abord dire la très grande satisfaction que j'éprouve à partager ces quelques heures avec vous ce soir. Un événement comme celui que nous célébrons aujourd'hui n'est pas chose banale. L'Emulation n'en a plus connu depuis la création de la section de Fribourg en 1946. Aussi, est-ce pour elle un sujet de joie très intense, un de ces moments privilégiés qui marquent profondément la vie des institutions et des sociétés parce qu'ils éclatent comme une nouvelle naissance. Avec la création d'une section en Valais, l'Emulation jurassienne va rayonner sur l'ensemble de la Suisse romande. Nous nous en réjouissons, car à travers quelques dizaines d'Emulateurs, c'est une nouvelle sensibilité qui s'exprimera dans la vie et les activités de notre association. C'est que l'Emulation est faite de la diversité de ses sections, chacune ayant son caractère propre, contribuant ainsi de manière originale à la richesse de l'ensemble.

Votre spécificité, vous la devez à cette terre valaisanne où vous vivez, au milieu d'une population authentique, fière de son pays, soucieuse de cultiver et d'affirmer sa différence dans le concert helvétique. Une race forte et bien trempée, forgée par une nature superbe, dure mais aussi généreuse. Voilà le pays dans lequel vous vivez, tel que nous le voyons et l'estimons de notre marche jurassienne.

J'en reviens à notre association pour vous la présenter dans ses structures, ses activités et son esprit. Je voudrais qu'elle vous apparaisse dans ce qu'elle a d'essentiel et d'irremplaçable dans la vie jurassienne d'hier et d'aujourd'hui. Créée en 1847 à Porrentruy, elle s'est petit à petit étendue à l'ensemble du Jura historique de langue française où elle compte actuellement sept sections, toutes bien vivantes. De plus, huit autres sections virent le jour en Suisse romande et en Suisse alémanique, partout où des Jurassiens, ayant quitté le pays, éprouvèrent le besoin de se réunir pour maintenir un lien avec la patrie et promouvoir l'idée de son unité culturelle.

A l'origine, l'Emulation était une société savante comme on en créait un peu partout au XIX^e siècle. Société savante, elle l'est restée mais en modifiant ses structures pour les adapter aux changements des modes et des époques. Alors qu'au début, chaque Emulateur était en même temps animateur et «consommateur» de culture, avec l'augmentation des

effectifs, le maintien de cette exigence initiale s'avéra impossible. Nos quinze sections (seize depuis ce soir) sont devenues des centres de l'animation culturelle locale et régionale, jouissant, comme il se doit, d'une large autonomie dans l'organisation de leurs activités.

Quant à la recherche, elle se fait avec un beau succès au sein des cercles d'études: cercle d'études historiques, cercle d'études scientifiques. Ils sont des lieux de rencontres, d'échanges et des foyers de vie intellectuelle intense. Véritables fers de lance de l'Emulation, ils présentent chaque année des travaux qui enrichissent le volume des *Actes*. Il faut aussi rappeler que le Cercle d'études historiques est l'auteur de la *Nouvelle Histoire du Jura*, ouvrage fondamental et prestigieux qui a renouvelé la présentation de notre passé.

J'ajouterai que les cercles ne sont pas l'affaire exclusive des spécialistes. L'amateur passionné et éclairé y a sa place comme le scientifique chevronné. Chacun peut trouver là l'occasion de partager ses problèmes et de mettre en valeur le résultat de ses recherches.

L'Emulation, c'est aussi une certaine manière de voir et de sentir le pays; la dimension patriotique de notre association est une réalité qui rassemble des Jurassiens de toutes tendances, de toutes opinions politiques et religieuses. L'idée d'unité culturelle du peuple jurassien est inscrite dans nos statuts; elle ignore la frontière politique née des plébiscites qui se dresse aujourd'hui au cœur du Pays jurassien. Ce n'est pas la moins intéressante ni la moins émouvante des caractéristiques de l'Emulation que cette foi dans l'existence d'un destin culturel commun à tous les Jurassiens. Cet esprit, ceux d'entre vous qui assisteront à nos manifestations centrales le sentiront souffler et je suis sûr que, sans effort, ils sauront respirer à cette hauteur.

Pour clore, je voudrais régler un problème matériel et exprimer ensuite des remerciements. Débarrassons-nous tout d'abord du problème matériel. Afin de permettre à votre section de commencer ses activités dans les meilleures conditions possibles, le comité directeur a décidé de lui octroyer, en don de joyeux avènement, une somme de 1000 fr. sous la forme d'un chèque que j'aurai le plaisir de remettre tout à l'heure à votre président.

La section qui naît à la vie ce soir, je n'oublie pas que c'est au travail, à l'enthousiasme et à l'entregent de notre ami Pierre Charotton que nous la devons. Pierre Charotton a la passion de l'Emulation et du Jura, la volonté de réaliser et il sait d'instinct les vertus de la patience et de l'opiniâtreté dans les réussites humaines. Il trouve aujourd'hui la juste récompense de ses efforts. Je voudrais lui dire combien ses compagnons du comité directeur ont apprécié son engagement dans cette affaire et, sur un plan

plus général, lui exprimer notre amitié et notre gratitude pour tout ce qu'il apporte à la vie de l'Emulation.

Des remerciements, je voudrais aussi en adresser à nos autorités jurassiennes qui ont tenu à être associées à l'événement de ce soir en se faisant représenter par le chef de l'Office du patrimoine historique, M. Bernard Prongué, historien et professeur à l'université de Fribourg. Il faut que vous sachiez que Bernard Prongué a été, avec un autre historien, André Bandelier, l'élément moteur de la *Nouvelle Histoire du Jura* que j'évoquais tout à l'heure. A ce titre, il a droit à notre admiration et à notre reconnaissance.

Je terminerai en souhaitant bon vent à la nouvelle section de l'Emulation. Elle jouira, comme toutes les autres, d'une très grande autonomie. En outre, elle trouvera toujours un appui amical et efficace auprès de l'organisation centrale.

Philippe Wicht

Puis, M. Bernard Prongué, chef de l'Office du patrimoine historique, apporta le salut des autorités jurassiennes. Il était naturel que l'initiateur, M. Pierre Charotton, prît la parole.

Monsieur le représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura,

Monsieur le Président central de la Société jurassienne d'Emulation, Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur Christe, qui nous fera l'honneur d'agrémenter notre soirée récréative,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Emulateurs,

C'est avec une joie profonde que j'ai l'honneur de vous saluer, à Sion, au cœur même de ce Valais qui nous est cher.

Je ne puis vous cacher, Mesdames et Messieurs, la fierté et l'émotion qui m'étreignent aujourd'hui, à l'heure de l'ouverture d'une assemblée que j'ai beaucoup désirée. Entendons-nous bien; de cette nouvelle section ne doit pas sourdre un esprit nostalgique à relent nationaliste et étroit, mais c'est au contraire un esprit ouvert, généreux et créatif qui doit en animer ses membres, dans une atmosphère de chaleureuse amitié.

La Société jurassienne d'Emulation s'agrandit certes, mais surtout elle s'enrichit, elle multiplie ses contacts culturels. Il n'en reste pas moins que la section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation est accueillie au sein de la grande famille comme un de ses plus beaux fleurons: méridional, ensoleillé et parfumé, riche de paysages et d'humanismes.

Je vous souhaite, Mesdames et Messieurs, une très belle soirée.

Pierre Charotton

La parole fut ensuite donnée à M. Jean Christe, dit «Le Vadais », qui tint l'assemblée sous le charme d'histoires racontées en patois jurassien.

Le comité, qui aura la charge d'organiser l'Assemblée générale 1988, a été constitué.

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée constitutive de la section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation le vendredi 22 mai 1987, à 20 heures, à Sion (Hôtel du Rhône)

Sont excusés à cette réunion: M^{me} Sautebin, Mollens; M^{lle} Farine, Montana; M^{me} Jubin, Vétroz; M. et M^{me} Veya, Verbier; M. Henzelin, Sion; M. P. de Chastonay, Sierre; M. Aubry, Vétroz; M. Mudry, Crans-sur-Sierre.

Il est 20 h 25 lorsque M. Pierre Charotton, délégué du comité central de l'Emulation ouvre la réunion en saluant tout spécialement M. Philippe Wicht, président de la Société jurassienne d'Emulation, M. Bernard Moritz, secrétaire général de la Société jurassienne d'Emulation, M. Bernard Prongué, délégué du Gouvernement jurassien, chef du patrimoine historique jurassien, M. Jean Christe, notre conférencier de ce soir, ainsi que son épouse.

M. Charotton prononce l'allocution de bienvenue et nous souhaite une

très belle soirée.

Il donne ensuite la parole au président de l'Emulation qui, dans une très belle allocution, nous présente la Société jurassienne d'Emulation.

L'ordre du jour est ensuite présenté par M. Charotton. Il est accepté à l'unanimité.

Les points 1 et 2 ayant été traités, c'est au tour de M. Jean-Marie Jubin, président du comité provisoire de la section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation de procéder à la lecture des statuts proposés. Cela est fait article par article. Les articles 1, 2, 3, 4, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 sont acceptés sans modification.

Par contre, quelques changements sont apportés aux articles suivants:

- Art. 5: Toute personne ou tout couple peut devenir membre de l'Emulation en s'adressant oralement ou par écrit au comité de la section valaisanne de l'Emulation.
- Art. 6: Cette cotisation jointe à la cotisation du comité central donne droit au volume des *Actes*.
- Ici, M. Bernard Moritz intervient pour souligner l'importance de cette brochure annuelle et son impact sur la cotisation centrale.
- Art. 9: ... d'éminents services à la section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation. Les membres d'honneur sont exonérés de la cotisation de section.
- Art. 14: point 5... le montant de la cotisation concernant la part de la cotisation de section. Point 10, elle décide de sa dissolution.
 - Art. 18: point 5, supprimer «et des membres correspondants».

Art 21: point 1, un rapport d'activité après demande du comité directeur. Point 4, la liste des nouvelles admissions.

La lecture ayant été faite et les modifications ci-dessus apportées, les statuts sont acceptés à l'unanimité. Il faut souligner que le travail pour l'élaboration des statuts de la section valaisanne a été effectué dans les règles de l'art par le comité provisoire de la section valaisanne!

M. Jubin pose enfin la question primordiale de la soirée: «Désirezvous maintenant fonder une section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation?» Il est répondu «oui» par toutes les personnes présentes.

On passe au point 4 de l'ordre du jour: «Nomination du comité». Présentation du comité provisoire qui, depuis le 2 avril 1987, fonctionne pour la préparation de l'assemblée d'aujourd'hui. Président: M. J.-M. Jubin, Vétroz; vice-président: M. J.-M. Aubry, Vétroz; secrétaire: M^{me} C. Curdy, Sion; caissière: M^{me} M.-A. Clivaz, Randogne; secrétaire des procès-verbaux: M. Fr. Savoye, Verbier.

Toutes ces personnes sont présentées individuellement puis acclamées membres du comité de la section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation.

M. Charotton remercie les personnes qui l'ont aidé à créer la nouvelle section. M. Jubin le rejoint et remercie tous ceux qui lui font confiance pour la conduite de la section valaisanne de l'Emulation. Il profite de l'occasion pour remercier de leur présence sympathique et morale MM. Prongué, Wicht, Moritz et Christe.

Passage au point 5 de l'ordre du jour pour fixer les cotisations. Les cotisations sont fixées pour 1987 à 40 fr. (individuel) et 45 fr. (par couple).

Ces montants sont répartis de la façon suivante: individuel, en faveur du comité central: 30 fr.; section valaisanne: 10 fr; total: 40 fr. Couples, en faveur du comité central: 35 fr.; section valaisanne: 10 fr.; total: 45 fr.

A l'unanimité des membres présents, ces cotisations sont acceptées pour 1987.

C'est à cette occasion que M. Jubin remercie le comité central de son don de 1000 fr., montant qui permettra de couvrir les premiers frais de la section. A cette somme s'ajouteront les 150 fr. que MM. Jobin et Aubry ont versés à la caisse, somme restante des frais de leurs déplacements à Bienne en tant que délégués à l'Assemblée générale annuelle de la Société jurassienne d'Emulation.

Point 6 de l'ordre du jour: le programme d'activité 1987-1988 de la jeune section. Le comité provisoire avait prévu une activité restreinte pour la première année, c'est-à-dire:

a) fêter la Saint-Martin en Valais le 7 novembre 1987;

b) organiser une assemblée générale de la section suivie d'un exposé d'une personnalité, ce dernier point étant encore à examiner de plus près;

c) mettre sur pied en Valais l'Assemblée générale de la Société

jurassienne d'Emulation.

Prennent la parole: M. Bernard Moritz, secrétaire général: chaque section a ses propres initiatives, son activité propre, si possible une activité culturelle ayant trait au Jura ou au Valais; défendre dans son entourage le Jura et sa culture.

M. Charotton appuie l'initiative d'organiser en Valais l'Assemblée

générale annuelle de l'Emulation.

M. Wicht, président, informe que l'Assemblée générale annuelle a déjà été attribuée à la section valaisanne!

La parole n'étant plus demandée, M. Jubin, président, demande de suivre les propositions présentées par le comité provisoire; les membres présents acceptent à l'unanimité:

a) d'organiser au sein de la section la fête de la Saint-Martin le

7 novembre 1987;

b) d'organiser notre assemblée annuelle suivie d'un exposé culturel;

c) d'organiser l'Assemblée générale de l'Emulation 1987 en Valais.

Point 7. Divers: tout le monde est heureux! M. Prongué reprend la parole pour nous dire tout le plaisir qu'il a d'être au milieu de nous! Il apporte le salut cordial du Gouvernement jurassien. Il souhaite bon vent à la nouvelle section valaisanne. Il souligne la place prépondérante que joue l'Emulation et ses sections dans le canton du Jura et dans la culture jurassienne. En toute simplicité, il renouvelle le salut du Gouvernement jurassien à la jeune section valaisanne.

M. P.-A. Clivaz, jurassien par sa femme, apporte les remerciements des membres présents pour l'heureuse mise sur pied d'une section valaisanne de la Société jurassienne d'Emulation, section créée à Sion, au pied de Valère et de Tourbillon. Que cela soit pour elle deux signes de réussite et de succès!

M. Wicht, président de l'Emulation, remercie et félicite tous ceux qui ont contribué à la création de la section valaisanne de l'Emulation.

M. Fr. Savoye, membre de l'Emulation depuis quarante ans, porte un toast à l'Emulation et au Valais qui nous ont accueillis.

La parole n'étant plus demandée, M. le président Jubin lève notre assemblée au milieu des applaudissements pendant qu'une généreuse donatrice remet à chacun de nos amis jurassiens, venus de Porrentruy, Courtedoux, Fontenais et Courrendlin, un carton de quelques nectars valaisans! Il est 22 h 15. M. Jean Christe, dit «Le Vadais», notre patoisant si sympathique, apporte une note jurassienne si appréciée, un exposé sur le patois jurassien. Mais, cela est une autre histoire...

Le secrétaire au procès-verbal: *Frédéric Savoye*

Le président: Jean-Marie Jubin